



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/et-du-gaz>

# ...et du gaz

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2000 - N° 1005 à€" décembre 2000 -

Date de mise en ligne : samedi 21 mars 2009

Date de parution : décembre 2000

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'un mauvais tour de cette "main-invisible-du-marché" dont on nous rebat les oreilles depuis des décennies, mais de l'application quasi-mécanique d'une clause d'indexation sur la cotation du pétrole aux États-Unis.

Ainsi, alors que le coût du produit gaz n'a guère varié, les quelque 15 à 30% de hausse annoncés vont accroître d'autant les profits des sociétés exploitantes, singulier rackett sur le pouvoir d'achat de millions d'usagers.

Qui s'est jamais interrogé sur la légitimité d'une telle indexation ? Quelle autorité l'a entérinée ? Avec quel mandat ? Y a-t-il eu concertation, débat conformément à la règle démocratique ? Que le prix du gaz couvre les frais de son exploitation, les amortissements industriels et financiers, soit. Mais l'abondance actuelle du produit ne devrait-elle pas l'orienter à la baisse ? Il est manifeste que l'indexation envoie sur la touche la "loi-du-marché".

Cette mesure d'indexation qui nous vaut pareille ponction sur les pouvoirs d'achat, peut et doit être refusée, voire annulée d'un trait de plume par un gouvernement encore libre du choix de ses sources d'approvisionnement.

Faute de quoi, « caveant consules ! » [[Ce sont les \(...\)](#nb1 "Caveant consules = Que les consuls prennent garde !") id='nh1'>1].

---

[1] Caveant consules = Que les consuls prennent garde !

Ce sont les premiers mots d'une formule qui se complète par :

« Ne quid detrimenti respublica capiat » ce qui signifie = Afin que la république n'éprouve aucun dommage !